REC INFO

Le bulletin d'informations du Royal étranger

Juillet à

Septembre

2017

La photo à l'honneur

Le Général de corps d'armée Houitte de la Chesnais, décorant l'étendard du 1er REC de la croix de la valeur militaire avec étoile d'argent, le 30 juin 2017.

Rédaction :
Officier Communication Information
Lieutenant Oziemblowski
1er Régiment Etranger de Cavalerie
Camp de Carpiagne – BP 81460 – 13785 Aubagne Cedex
contact-1rec@legion-etrangere.com

REC INFO

Au sommaire

L'édito du Chef de Corps p.2
Passation de commandement régimentaire p.3
Passations de commandement des escadrons p.4
Actualités :
Sentinelle à Marseille p.5
DAO du 1er escadron p.8
Tir missile du 4ème escadron p.9
Visite de départ du COM BdD p.9
Incendie aux abords de Carpiagne p.10
Le carrousel de Saumur p.11
Activités de cohésion estivales p.11
Le 14 juillet p.12
Visite du circuit Paul Ricard p.12
A l'honneur p.13
Ils nous ont dit Au revoir p.14
Annonces p.15
Agenda p.16
Carnet de famille p.16

L'édito du Chef de Corps

Chers camarades, familles et anciens du Royal étranger,

Le 30 juin dernier, le régiment disait au revoir au Colonel Seiler, son 51e Caïd. Je rends hommage à son action pendant deux années singulières puisque ce sont celles de la remontée en puissance de l'Armée de terre et d'un engagement massif sur le territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle. Sous son impulsion, le régiment a « fait face » et démontré une capacité d'encaisse et une résilience unanimement saluées.

Habité par le sens de la mission, expérimenté et agile, le légionnaire cavalier tire aussi sa force de sa famille régimentaire, celle qui partage sa vie, ses anciens et tous ceux qui accompagnent son quotidien. C'est elle que je souhaite mettre à l'honneur dans ce premier éditorial du REC info qu'il me revient de signer. Servir la France au sein de la Légion étrangère est un honneur, mais c'est aussi un chemin d'exigence et de sacrifices qui doit beaucoup au soutien que la famille du 1er REC apporte à chacun des hommes qui y sert.

Vous trouverez donc dans ce numéro un récit des principales activités qui ont émaillé la période estivale : les Sentinelles du 1er REC ont veillé tout l'été, à Marseille (2e et 5e Escadron et Escadron de réserve), à Montpellier (3e Escadron) et dans la région de Hyères (4e Escadron) pendant que le 1er Escadron parfaisait sa préparation opérationnelle avant d'être déployé au Mali et que l'Escadron de commandement et de logistique assurait le service courant, renforçait les autres escadrons et jouait un rôle décisif au travers de ses pionniers et pompiers pour combattre le feu qui a touché le camp le 19 août.

Après un cycle soutenu de préparation opérationnelle, le régiment est prêt à retrouver pendant un an les théâtres d'opérations extérieures et les forces prépositionnées. La Croix de la valeur militaire remise sur l'étendard lors de la cérémonie de passation de commandement régimentaire constitue ainsi un magnifique trait d'union entre les succès d'hier au Mali et ceux de demain.

Je souhaite bon vent à tous ceux qui ont quitté le régiment cet été et adresse à ceux qui nous ont rejoints mes vœux d'épanouissement personnel et familial dans cette nouvelle affectation.

Bonne lecture à tous,

le colonel Olivier Baudet

Passation de commandement régimentaire

Le colonel Olivier Baudet succède au colonel Valentin Seiler à la tête du 1er REC

Musique de la Légion étrangère.

Le COL Seiler, entouré une dernière fois des Spiess.

Le 30 juin 2017, sur le camp de Carpiagne, lors d'une cérémonie présidée par le Général de corps d'armée Houittes de la Chesnais, major général de l'armée de Terre, le Général de brigade Durieux, commandant la 6ème Brigade légère blindée, désignait le Colonel Olivier Baudet pour prendre le commandement du 1er REC.

Son prédécesseur, le colonel Valentin Seiler, quitte le régiment après deux années passées à sa tête, pour rejoindre le cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre à Paris.

Désignation du CDC par le GBR Durieux.

Le COL Baudet défilant pour la première fois en tête du régiment.

Le CDC et 11 de ses prédécesseurs.

Biographie du Colonel Olivier Baudet

Ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (promotion Colonel Cazeilles, 1995-1998), sa carrière se partage entre des affectations en corps de troupe au sein de la Légion étrangère et des postes dans les états-majors parisiens. Après l'année d'application à l'Ecole de cavalerie de Saumur (1998–1999), il sert de 1999 à 2006 comme chef de peloton puis commandant d'unité d'un Escadron blindé sur AMX10RC au 1er Régiment étranger de cavalerie à Orange (84). Pendant cette première partie de carrière d'officier subalterne, il a l'opportunité d'être affecté deux ans (2001–2003) à l'Escadron de Reconnaissance de la 13e Demi-brigade de la Légion étrangère à Djibouti comme chef de peloton ERC 90 puis officier adjoint du poste isolé de Ouéah. En 2013, il prend la fonction de chef du Bureau opérations instruction du 1er Régiment étranger de cavalerie et participe au déménagement du régiment d'Orange au camp de Carpiagne à l'été 2014.

Chef de la cellule NEB (Numérisation de l'Espace de Bataille) de l'Ecole de Cavalerie après son temps de commandement d'unité élémentaire (2006-2008), il a ensuite servi à deux reprises en état-major à Paris :

Tout d'abord au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) de l'Etat-major des Armées de 2010 à 2013. En 2012, il est parallèlement détaché à la *Task Force* interministérielle de gestion de crise du Ministère des Affaires étrangères. Ensuite au sein de l'Etat-major de l'Armée de terre à Balard de 2015 à 2017, où il sert comme plume et assistant militaire du Major général de l'armée de terre. Lauréat de l'Ecole de Guerre en 2008, il appartient à la 122ème promotion de cours supérieur d'état-major (2008-2009) et à la 17e Promotion du Collège interarmées de Défense (2009-2010).

Il a participé à des opérations extérieures au Kosovo, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Centrafrique, à des déploiements opérationnels au Sénégal, au Qatar, en Ethiopie et à Djibouti et au déclenchement de l'opération Sentinelle à Marseille en janvier -février 2015.

En juin 2017, il prend le commandement du 1er Régiment étranger de cavalerie.

Agé de 43 ans, marié avec Quitterie et père de 4 enfants, le Colonel Olivier Baudet est chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Passations de commandement des escadrons

Passation de commandement de l'ECL

Le 14 juin 2017, sur le camp de Carpiagne, le colonel Valentin Seiler, chef de corps du 1er REC confiait le fanion et le commandement de l'escadron de commandement et de logistique au capitaine Baudouin Paillot.
Son prédécesseur, le capitaine Julien Alleoud, rejoint quant à lui l'école de cavalerie de Saumur, où il sert comme officier chargé de la formation au comportement militaire.

Passation de commandement du 2ème escadron

Le vendredi 02 juin 2017, le capitaine Louis Buisson rendait le fanion du 2ème escadron lors d'une cérémonie sur le camp de Carpiagne pour partir servir au CICDE (Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations) à Paris, sous les ordres du GDI Windeck.

Le chef de corps a confié la destinée des Hippocampes au capitaine Hadrien Simonnet qui a débute son commandement par une opération intérieure dans le cadre de la mission Sentinelle à Marseille.

Passation de commandement du 3ème escadron

Le 16 juin 2017, le colonel Valentin Seiler, chef de corps du 1er REC, confiait le commandement du 3ème escadron au capitaine Ny Marcellin.

Après trois ans à la tête de l'escadron du Rif, son prédécesseur, le capitaine Paul-Henri Schmitt, rejoint quant à lui les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, où il sert comme commandant d'unité de la 14ème compagnie du 4ème bataillon.

Sentinelle à Marseille

Du 6 juin au 12 août 2017, l'EMT (Etat-major tactique) ainsi que les 2ème et 5ème escadrons du 1er REC ont été déployés à Marseille dans le cadre de l'opération Sentinelle.
Particulièrement attachés à la cité phocéenne, les légionnaires cavaliers ont mené cette mission de sécurité et de protection de la population avec honneur et fierté.

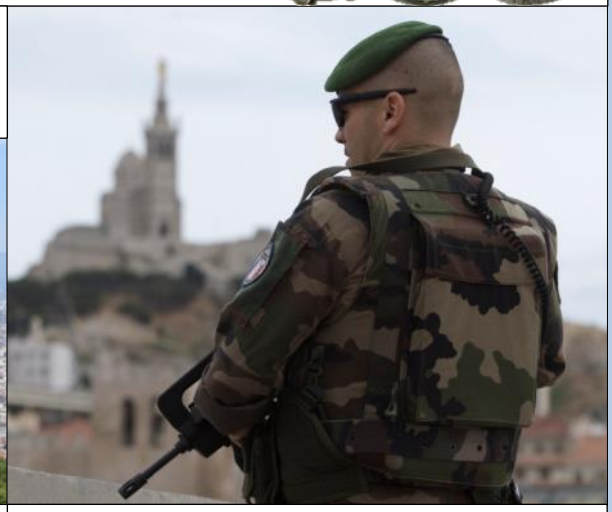

Une zone de responsabilité particulièrement sensible :
Remplissant leur mission avec professionnalisme, les légionnaires des 2ème et 5ème escadrons ont mis en œuvre une partie de leurs savoirs faires spécifiques, alternant la surveillance de secteurs et les patrouilles dynamiques, et recherchant tout indice de repérage de site sensible ou de présence de personnes recherchées.
La zone d'action du 2ème escadron s'étendait sur les 1er, 2ème et 6ème arrondissements de Marseille, couvrant les lieux emblématiques de la ville. Les légionnaires ont en effet eu sous leur responsabilité les sites de Notre Dame de la Garde, les quais du Vieux Port, la cathédrale de la Major, le MUCEM, le nouveau quartier Euroméditérannée ou encore le Grand Port Maritime de Marseille. Ces zones sont vulnérables puisque des milliers de touristes y affluent chaque semaine, en particulier lors des embarquements et débarquements des bateaux de croisière.
Le 5ème escadron avait pour responsabilité une zone s'étendant des quartiers de la Belle de Mai à l'église des Réformés en passant par la salle de concert du Dôme et la gare de Marseille Saint-Charles son centre de gravité. Une zone stratégique de par l'affluence quotidienne massive dans la gare, les axes routiers majeurs du centre-ville et les nombreux accès au métro.

Un mandat riche en évènements majeurs :
Les temps forts de ce mandat ont été nombreux : surveillance des bureaux de votes lors des élections législatives, participation à la sécurisation du feu d'artifices du 14 juillet sur le Vieux Port, évènement réunissant 40 000 personnes, ou encore la sécurisation de l'étape du contre-la-montre du Tour de France. La connaissance fine de la cité phocéenne par les cadres et légionnaires, les dispositifs mobiles et toujours adaptés aux évènements ainsi que la rigueur tout au long de la mission ont particulièrement été appréciés par la population et les forces de sécurité intérieure.

Sécurisation du Tour de France.

Actualités – Sentinelle à Marseille (Suite)

L'entraînement mené de front avec la mission :

En parallèle de la mission, les temps de repos ont en grande partie été consacrés à l'instruction et au maintien de la condition physique.
Le 2ème escadron a convoyé au camp de Sainte-Marthe un VBL et un AMX 10 RC-R de manière à poursuivre l'instruction et ainsi maintenir les savoir-faire du domaine blindé, raison d'être du légionnaire cavalier. L'escadron a notamment conduit un stage pour former 6 nouveaux radio-chargeurs AMX 10 RC-R.

Pour la première fois depuis sa création en 2013, l'escadron de réserve du 1er REC a déployé une section complète dans une mission opérationnelle sur le territoire national. Les réservistes ont donc relevé une section du 5ème escadron pendant deux semaines, permettant à celle-ci de mener une FACQ (formation d'adaptation complémentaire qualifiante) pour ses tireurs MILAN au CEITO à mi-mandat. Une optimisation du cadencement entre entrainement et opération encore jamais atteinte et rendue possible grâce à la montée en puissance de l'escadron de réserve.

Séance de rappel au fort Ganteaume.

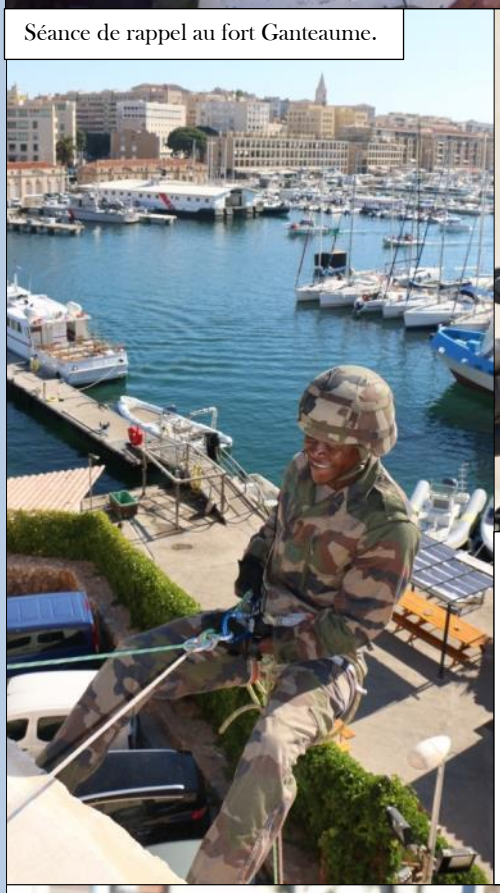

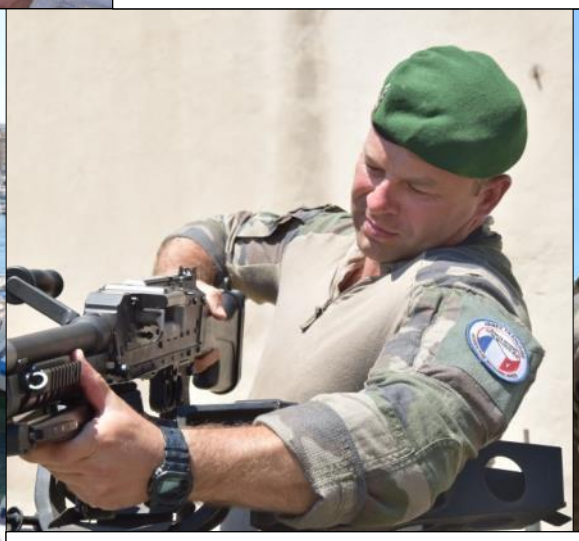

Vers de nouveaux horizons :

Ce mandat, mené remarquablement par l'ensemble des légionnaires et réservistes du régiment ainsi que des autres unités sous le commandement de l'EMT du 1er REC, revêtait un intérêt particulier du fait de la période dans laquelle il se situait et de l'ombre planante du terrible évènement du 14 juillet 2016 à Nice.
Après des permissions bien méritées, le 2ème escadron continue de perfectionner sa préparation en vue de son déploiement à Djibouti en octobre.
Le 5ème escadron fait une rentrée des plus actives avec sa participation aux universités d'été de la Défense en Septembre, et la présentation à l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale) en Novembre.
L'escadron de réserve poursuit sa montée en puissance, en tenant un stand de recrutement lors de la foire internationale de Marseille en septembre, et en organisant une FMIR (Formation militaire initiale de réserviste) en novembre.

Soldats de l'escadron de réserve en patrouille.

Sentinelle à Marseille – focus sur le déploiement de la section de réservistes

Extraits du journal La Provence du 13/07/2017

Dans les pas des sentinelles civiles des "bérets verts"

Rencontre avec les réservistes de la Légion qui patrouillent à Marseille

Ils sont armés du Famas. Portent l'uniforme militaire de couleur treillis et le fameux béret vert de la Légion étrangère. Derrière ces patrouilleurs, se cachent pourtant de jeunes étudiants, des employés et autres agents administratifs. Ce sont des "sentinelles" issues du monde civil qui ont fait le choix de donner de leur temps pour s'engager temporairement dans l'armée en venant grossir les rangs des réservistes, une force d'appoint essentielle pour assurer les missions de surveillance dans le contexte anxiogène des attentats, chronophages pour les forces armées.

Hier matin, pour la première fois, une section complète de réservistes dépendant du 1er Régiment étranger de cavalerie (REC) de la Légion a été déployée au cœur de Marseille, de la gare Saint-Charles à l'église des Réformés qui trône en haut de la célèbre Canebière. Ils effectuent ces patrouilles dans le cadre l'opération "Sentinelle" mise en place après les attentats de Paris et qui mobilise quotidiennement dans la deuxième ville de France quelque 200 légionnaires dont la moitié, en période estivale, est constituée de ces réservistes volontaires. *"Contrairement aux légionnaires, ils sont civils et Français mais rien ne doit les différencier. Ils exécutent cette mission Sentinelle avec le caractère sacré qu'elle revêt pour chacun d'eux, en ayant le sentiment de se rendre utile au service de la France et de sa population,* souligne le lieutenant Pierre-François Oziemblowski. *Ces réservistes doivent passer une batterie de tests et ils bénéficient d'une solide formation de deux semaines."*

> "En patrouille, rien ne doit différencier les réservistes des légionnaires."

Hier matin, pour la première fois, une section complète de réservistes dépendant du 1er Régiment étranger de cavalerie (REC) de la Légion étrangère a été déployée. Ils ont patrouillé de la gare Saint-Charles à La Canebière. /PHOTOS DAVID ROSSI

Laurent ALEXANDRE

Voir aussi notre reportage vidéo sur laprovence.com

Du jeune intérimaire à l'ancien légionnaire kazakh

Il a des étoiles dans les yeux quand on lui parle de la bataille de Camerone, fondatrice de la légende qui entoure le corps de la Légion. Parle de *"fierté"* à *"servir dans les bérets verts"*. Cette *"unité d'élite"* à *"l'histoire si particulière"* que le jeune Corentin a découverte lorsqu'il étudiait à la prestigieuse école de commerce Sup de co de Paris. *"Grâce à un partenariat avec l'école militaire de Saint-Cyr"*, précise-t-il. S'il n'a pas complètement sauté le pas pour s'engager dans une carrière professionnelle militaire, le jeune homme de 25 ans a mis un pied au sein de la Légion en tant que réserviste. *"Mêler la vie civile et la vie militaire, ça me va très bien, c'est un bon équilibre"*, plaide le lieutenant, qui partage depuis quelques mois cette vie entre Paris où il exerce le métier de consultant en stratégie, et Marseille où il patrouille *"en soldat, servant pour la Légion"*.

Âgé de 28 ans, le chef de groupe maréchal des logis Victor, lui, est encore étudiant, à la fac de droit. *"Ce n'est pas à cause des redoublements,* sourit-il. *J'ai été traducteur en polonais, la langue de mes parents, pendant sept ans et j'ai décidé de reprendre des études."* Il a rejoint la réserve en 2012. *"Oui, je n'ai pas attendu l'appel lancé du sommet de l'Etat après les attentats de Paris pour rejoindre les réservistes,* commente-t-il en invoquant *"l'amour de patrie"* pour expliquer son choix de consacrer *"en moyenne"*, pas moins de 120 jours dans l'année à l'armée. *"C'est une passion mais je suis aussi ravi de garder une vie civile."* À côté de ce réserviste qui porte le béret vert depuis cinq ans, le soldat Jérémy apparaît comme un "bleu". Ce Marseillais de 22 ans est arrivé dans l'escadron le 10 avril. Intérimaire dans le bâtiment, lui se destine à une carrière militaire. *"Être réserviste, ça me permet d'avoir une expérience avant de me décider et de voir si je suis apte à intégrer l'armée"*, confie-t-il humblement en jetant un regard inquiet à ses supérieurs.

Le jeune lieutenant Corentin partage sa vie civile et militaire entre Paris et Marseille.

Dans les rangs de la réserve des "bérets verts", on ne croise pas que des jeunes Français. D'anciens légionnaires étrangers sont restés attachés à la devise "honneur et fidélité", à l'image du brigadier Jean, un grand gaillard Kazakh de 37 ans qui a servi dans le 2e escadron de ce 1er Régiment étranger de 2005 à 2010. *"Après la Légion, je suis parti travailler à Moscou. Et de retour en France, je me suis installé à Nancy avec ma femme et mes deux enfants. Et j'ai décidé de servir à nouveau dans la Légion, pour servir la France."* Cette année, le Kazakh compte réserver à son pays d'accueil 120 jours. Quatre fois plus que la moyenne. **La.A.**

DAO du 1er escadron

Du 8 au 16 juin 2017, sur le camp de Canjuers, le 1er escadron du 1er REC, dans le cadre de sa rotation au Détachement d'Adaptation Opérationnelle (DAO) du 1er Régiment de chasseurs d'Afrique, a mené un entrainement au plus proche des conditions du réel.

Cet entrainement intervient dans le cadre de la Mise en Condition Finale (MCF) des Romains avant leur projection en bande sahélo-saharienne en octobre prochain. Il s'agit de se confronter aux différentes situations rencontrées sur le théâtre de projection de la façon la plus réaliste possible en mettant en scène l'ennemi, les populations ainsi que les forces locales partenaires. L'effet recherché est particulièrement réussi : IED (explosifs), terroristes, blessés, tirs CHINCOM (roquettes artisanales), population locale, armement… l'équipe du DAO a tout mis en œuvre pour créer une immersion totale dans l'univers sahélien dans lequel les légionnaires combattront prochainement.

Renforcés d'une section d'infanterie du 92ème Régiment d'infanterie, d'une section génie du 13ème Régiment de génie et d'un élément d'artillerie du 40ème Régiment d'artillerie, c'est articulé en deux pelotons blindés sur AMX 10 RC-R et un peloton de reconnaissance et intervention sur VBL que les légionnaires cavaliers prennent la direction de la FOB (base avancée) à partir de laquelle ils entament leur mission. Recueillant du renseignement auprès des populations et éléments des forces de gendarmerie nigériane, et pacifiant des zones lacunaires, de premières patrouilles sont lancées, pour très rapidement être confrontées à de multiples agressions.

Faisant preuve de vitesse et d'agressivité en toutes occasions, les légionnaires cavaliers ont su bousculer l'adversaire, fidèle à leur culture d'arme. Exploitant le renseignement recueilli dans les villages, sur les matériels saisis ou encore auprès des personnels capturés, le SGTIA a pu prendre l'initiative et surprendre l'ennemi à plusieurs occasions. La bonne restitution des actes réflexes et des savoirs faire élémentaires, en particulier dans le cadre de la lutte contre-IED et du secourisme de combat, témoigne de la rigueur de la préparation conduite jusqu'à présent. Une fois de plus, la volonté d'emporter la décision et l'agressivité des Romains, alliées à une bonne utilisation de l'interarmes, ont été soulignées par l'équipe d'encadrement du DAO. Forts de cette expérience et fiers du résultat obtenu, les Romains vont parachever leur entrainement, la tête tournée vers leur projection prochaine.

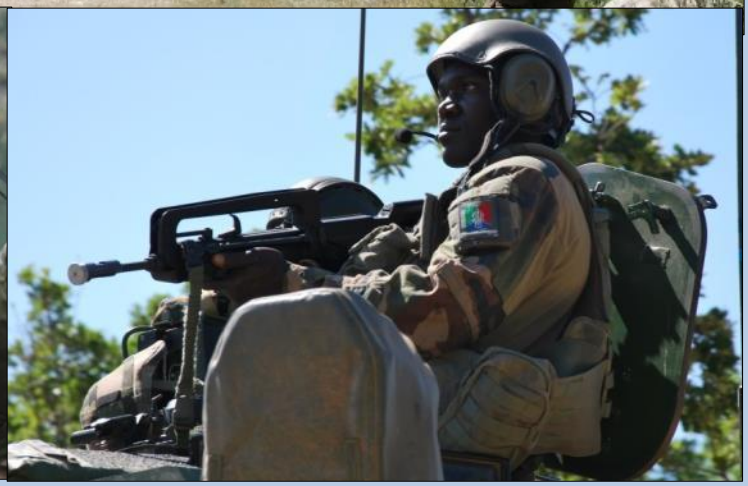

Tir missile du 4ème escadron

LE 4 : UN ESCADRON ANTICHAR

Du 22 mai au 15 juin 2017, trois pelotons du 4ème escadron du 1er REC ont effectué une campagne de tir missile au Centre d'Instruction Missile (CIM) à CANJUERS. Cette évaluation nationale des Pelotons de Reconnaissance et d'Intervention (PRI) vise à contrôler la maitrise du combat antichar et l'efficacité des feux des pelotons avec leur armement principal (missiles MILAN et mitrailleuses 12.7 et MAG 58).

En se déployant à CANJUERS à la fin du mois de mai, les pelotons ont commencé cette campagne de tir par un drill des procédures propres au combat antichar tout en poursuivant l'entrainement technique au tir. Chaque légionnaire a pu s'entrainer dans son domaine : les tireurs MILAN ont pu bénéficier des installations de simulation du centre, tandis que les pilotes et les cavaliers portés se perfectionnaient au service de l'armement de bord des véhicules. Cette phase d'entrainement a été conclue par un exercice qui a permis à chaque peloton de mener une mission de freinage puis d'interdiction face à un plastron mobile et réaliste.

Le contrôle s'est ensuite déroulé en trois phases. La première phase s'est attachée à l'évaluation technique : chaque cadre ou légionnaire fût contrôlé sur sa connaissance du système d'armes servi. Grâce à un travail intense de préparation nécessaire pour de jeunes équipages, les pelotons ont obtenus d'excellents résultats. La deuxième phase était consacrée à une évaluation tactique sur 36h où chaque peloton a mené des missions spécifiques du combat antichar comme le freinage d'un ennemi mobile par des coups d'arrêt antichar. Durant cet exercice, la précision des tirs MILAN a été évaluée en simulation dans des conditions réalistes sur un terrain difficile. La dernière phase était quant à elle dévolue aux tirs réels, qui ont été réalisés sur le camp de LA COURTINE du fait de la rénovation en cours des champs de tirs de CANJUERS. Les tireurs missiles des trois pelotons ont ainsi pu tirer 2 missiles chacun, un de jour et un de nuit, obtenant là aussi de très bons résultats.

Après plus d'un an consacré au déploiement sur le territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle, les « Lions » ont retrouvé avec entrain leur cœur de métier durant la phase de Préparation Opérationnelle Interarmes. Tous les pelotons ont démontré une grande maîtrise des savoir-faire du combat antichar. Le 2ème peloton, commandé le MCH Lopes-Matos, s'est particulièrement distingué, en obtenant le record national de l'année 2017 pour les PRI.

Départ du COL Bertogli du GSBdD de Marseille-Aubagne

Le colonel Jean-Philippe Bertogli (à gauche sur la photo) a quitté au cours de l'été le commandement du GSBdD (Groupement de Soutien de la Base de Défense) de Marseille-Aubagne.

Lors d'une visite du camp de Carpiagne avec son successeur, le colonel Nicolas Dufour (anciennement chef de corps du 4ème RE), le chef de corps du 1er REC a pu témoigner auprès d'eux la reconnaissance qu'a le régiment pour le travail déterminant réalisé depuis 2014 par le colonel Bertogli et le GSBdD de Marseille-Aubagne dans l'installation du régiment dans sa nouvelle garnison.

Incendie aux abords de Carpiagne : l'action déterminante des PomForTer du 1er REC

Les pompiers des forces terrestres (PomForTer) du 1er REC sont des cadres et légionnaires spécialistes de la lutte contre les incendies, renforcés lors de la période estivale de légionnaires des escadrons de combat qualifiés « feux de forêt niveau 1». Responsables de la surveillance, de l'intervention sur départs de feu et de la lutte contre les incendies dans l'enceinte du camp de Carpiagne, leur périmètre d'intervention s'étend également à un kilomètre autour de celui-ci.
Avec l'extrême sécheresse de ces mois de juillet et août 2017, ils sont intervenus à de nombreuses reprises pour stopper des départs de feux à proximité du camp.

Le samedi 19 août 2017, aux environs de 17h30, ils repèrent un départ de feu au Nord-est de la limite du camp. Avec un vent propice à la propagation des flammes, l'incendie prend une ampleur soudaine et touche le camp. A 19h00, les militaires et civils vivant dans la partie Nord du camp sont évacués et l'incendie progresse en venant menacer les quartiers résidentiels situés sur les hauteurs de Carnoux-en-Provence.

Les forces de lutte incendie du SDIS 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), du BMPM (Bataillon de marins-pompiers de Marseille) et de l'UIISC 7 (Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile), renforcés par des unités de pompiers de toute la France, interviennent massivement sur cet incendie très menaçant : 200 véhicules terrestres, 5 canadairs, 1 dash (avion gros porteur) et 2 hélicoptères porteurs d'eau sont engagés, servis par près de 850 pompiers, arrivent à fixer le feu le dimanche 20 août à l'aube.

Engagés dans une mission d'attaque directe au feu pendant toute la nuit, les 4 CCF (Camions citernes feux de forêt) du 1er REC, appuyés par 2 bulldozers ouvrant des rocades d'accès au feu, mènent une action déterminante contre l'incendie sur un terrain boisé, accidenté et pentu. C'est aussi l'ensemble de la chaîne de sécurité du régiment qui s'est mis en ordre de bataille pour armer un soutien essentiel aux forces de lutte incendie en assurant leur guidage dans l'enceinte du camp, le ravitaillement en carburant et en eau des véhicules terrestres et des hélicoptères, et la mise à disposition de bâtiments pour la remise en condition des hommes.

Une fois le feu maîtrisé, l'action des PomForTer du 1er REC comme de l'ensemble des unités de lutte incendie impliquées s'est poursuivie jusqu'au lundi 28 août par le noyage du feu. Grâce à l'aide d'un détachement du 1er REG (1er Régiment étranger de génie) les travaux de déblaiement des zones sinistrées ont été menés en même temps que la surveillance accrue de tout nouveau départ de feu.
Cet incendie qui menaçait la commune de Carnoux-en-Provence a ravagé 240 hectares, dont 40 hectares sur la zone Nord-est du camp, et a engendré la fermeture du tronçon ferroviaire d'Aubagne à Cassis du samedi soir au dimanche soir pénalisant près de 3000 passagers. Toutes les habitations du camp et des zones résidentielles avoisinantes ont été préservées.

Cet évènement a prouvé une nouvelle fois le rôle central des PomForTer dans la lutte contre l'incendie dans cette zone sensible du parc national des Calanques, la solidité de leur formation et leur admirable état d'esprit.

À l'honneur

Au volant de son bulldozer, en pleine nuit, sur un terrain difficile, le BCH Philippe a tracé une rocade Nord-Sud qui a été déterminante pour arrêter le feu à 400m de la Gélade.

Le Carrousel de Saumur et le challenge de Boissieu.

Du 20 au 22 juillet derniers, le 168ème Carrousel de Saumur, réunissait sur une même place d'armes, tous les étendards des régiments de l'arme blindée cavalerie.

C'est à cette occasion qu'ont été remis les prix du challenge Général de Boissieu. Ce challenge récompense les pelotons ayant eu les meilleurs résultats dans le domaine du tir.

La REC a été mis particulièrement à l'honneur puisqu'il a remporté deux prix :

- Prix de tir en AMX 10 RC-R pour le peloton du LTN de Premare (2ème ESC) ;
- Prix du tir missile anti-char pour le peloton du MCH Lopes-Matos (4ème ESC).

Activités de cohésion estivales

Sortie en kayak du 3ème escadron dans les calanques.

Marche à la Sainte-Victoire, bivouac et travaux au profit des anciens à Puyloubier pour l'ECL.

Footing régimentaire et baignade à la plage de Cassis.

Le 14 juillet

Le 1er REC, avec à sa tête le Colonel Baudet, fermait le défilé du 14 juillet à Marseille. Les légionnaires du 1er escadron ont été fortement applaudis lors du défilé sur le boulevard du Prado.

A l'honneur : les décorés

Le Colonel Olivier Baudet, chef de corps, élevé au rang de chevalier de la Légion d'Honneur

Le Lieutenant-colonel Nicolas Meunier, chef du BOI, élevé au rang de chevalier de la Légion d'Honneur

L'Adjudant Bartomeu Roger décoré de la médaille d'or de la Défense nationale avec étoile de bronze.

Visite du circuit du Castellet en partenariat avec Michelin

Le vendredi 25 août, sur l'invitation de Michelin, une délégation du 1er REC visitait le circuit du Castellet lors des essais de la course des 24 heures du Mans.

Une après-midi riche en échanges sur les liens existant entre la cavalerie Légion et le sport automobile de haut niveau en matière d'exigence, de résultats et de maîtrise technique.

Les cadres et légionnaires du régiment sont revenus enchantés par ce cadeau fait par notre partenaire, Michelin, resserrant encore plus les liens avec celui-ci.

Croix de la valeur militaire avec étoile d'argent pour l'étendard du 1er REC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CITATION

DÉCISION N°6

LA MINISTRE DES ARMÉES

Vu le décret n° 56-371 du 11 avril 1956 modifié portant création d'une croix de la Valeur militaire,
Vu l'arrêté du 14 janvier 2013 portant ouverture de territoires à la croix de la Valeur militaire,

CITE
À L'ORDRE DE LA DIVISION

le 1er régiment étranger de cavalerie – Carpiagne (Bouches-du-Rhône)

« Unité engagée en 2013 dans la bande sahélo-saharienne, dans le cadre de l'opération « Serval » au Mali, a fait preuve de remarquables qualités militaires et professionnelles dans l'accomplissement des missions qui lui ont été confiées.

Forte d'un état-major tactique et de quatre escadrons, a mené des actions majeures de mai à septembre dans le nord du Mali, contribuant au rétablissement de la paix depuis la base avancée de Tessalit.

Du 12 au 19 juin lors de l'opération « Sirius », a mené en autonomie un raid blindé qui a permis de pénétrer au cœur de la zone refuge de l'adversaire. Grâce à de précieux renseignements, a effectué des reconnaissances rapides et identifié sept plots logistiques ennemis, dont un camp d'entraînement d'Al Qaïda au Maghreb Islamique, s'emparant ainsi de deux canons et détruisant plusieurs tonnes d'explosifs et de munitions.

Le 28 juin, alors que ses éléments de tête sont pris à partie par un feu nourri, a mis en fuite l'adversaire, capturé quatre combattants et saisi une quantité importante d'armes et de matériels. Lors de l'opération « Croix du sud » menée du 6 au 12 juillet, a neutralisé des engins explosifs improvisés et détruit plusieurs caches d'armes et de munitions. Parallèlement lors de l'opération « Netero », a mené un raid puis une infiltration sur près de 400 kilomètres.

Lors de l'opération « Centaure » du 22 juillet au 26 août, a appuyé les forces de l'organisation des Nations unies et les forces maliennes pour sécuriser les élections présidentielles sur plusieurs sites. Le 15 août, suite aux affrontements entre groupes armés, s'est déployée pour protéger la population. Durant cette période, de nombreux djihadistes ont été capturés et leurs stocks considérables de munitions, matériels et explosifs ont été saisis.

Au cours de l'opération « Dragon » du 31 août au 15 septembre, dans les régions d'Aguelhok, d'Anéfis et de Tabenkort, a détruit des infrastructures djihadistes et pourchassé l'adversaire contraint d'abandonner de nombreux matériels et des véhicules. Guidée par une patrouille d'hélicoptères d'attaque le 14 septembre, a mis l'ennemi hors de combat et capturé deux belligérants.

Par l'action courageuse et déterminée de ses escadrons, a directement provoqué l'affaiblissement du potentiel de combat des djihadistes.

Pour son action déterminante, mérite tout particulièrement d'être citée en exemple. »

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC ÉTOILE D'ARGENT

Fait à Paris, le 14 JUIN 2017

Sylvie GOULARD

Ils nous ont dit Au revoir

Le LCL Meunier pour la DRHAT, à Paris.

Le LCL Pasquier pour l'EMIAZDS Sud, à Marseille.

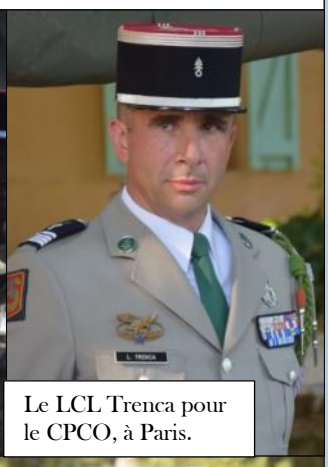

Le LCL Trenca pour le CPCO, à Paris.

Le CNE Buisson pour le CICDE, à Paris.

Le CNE Alleoud pour l'école de cavalerie de Saumur.

Le CNE Schmitt pour les ESCC, à Guer.

Le CES Dieulangard pour l'OTAN, en Turquie.

Le LTN De Jacquelin-Dulphe pour le 2ème REP, à Calvi.

Le LTN Grandjean pour les ESCC, à Guer.

Le CNE Armand pour le 4ème RE, à Castelnaudary.

Le CNE Raimbault a pris le commandement de la CRLE du GRLE, à Nogent-sur-Marne.

Départ du COL Seiler pour l'EMA.

Action Sociale de la Défense

La prestation éducation :
Année 2017- 2018

Objectif
Aider les familles dont un enfant suit des études générales ou techniques après le baccalauréat ou des études techniques professionnelles avant le baccalauréat c'est-à-dire : études d'aides-soignantes et auxiliaires de puéricultures, CAP, BEP, brevets techniques, bacs professionnels techniques et technologiques.
Elle s'adresse :
- Aux personnels en activité pour leurs enfants fiscalement à charge
- Aux veuves de ressortissants pour leurs enfants fiscalement à charge
- Aux handicapés et orphelins de pères et mères non pupilles de la Nation.

Chaque enfant d'une même famille peut ouvrir droit à la prestation.

Limite d'âge : 26 ans au 31 décembre de l'année du dépôt de la demande.

Descriptif de la prestation
La prestation peut être attribuée sous deux formes :
- Soit une aide accordée sous plafond de ressources par référence à un quotient familial.
- Soit la prise en charge partielle des intérêts de prêts étudiants contractés entre le 1er janvier de l'année du dépôt de la demande et la date limite du 30 septembre de cette même année.

Critères d'attribution
Les montants attribués sont fonction :
- Du quotient familial maximum : 8888 €
- De l'hébergement ou non de l'enfant au domicile des parents

Les montants de la prestation éducation sont fixés par la commission d'attribution (réponse : décembre 2017).

Le formulaire est à télécharger sur le site intradef ou internet ou à récupérer à l'Antenne d'Action Sociale:

Déposer ou adresser les dossiers complets (sans agrafe) à
L'Antenne d'Action Sociale de Carpiagne
Jusqu'au **22 septembre 2017 inclus** (Dernier délai).

Pour tenir compte des difficultés d'obtention des certificats de scolarité, ce document obligatoire sera reçu jusqu'au 31 octobre 2017.

Tel: 04 42 73 32 94
jocelyne.beauget@intradef.gouv.fr

Plan d'accès à l'ASA

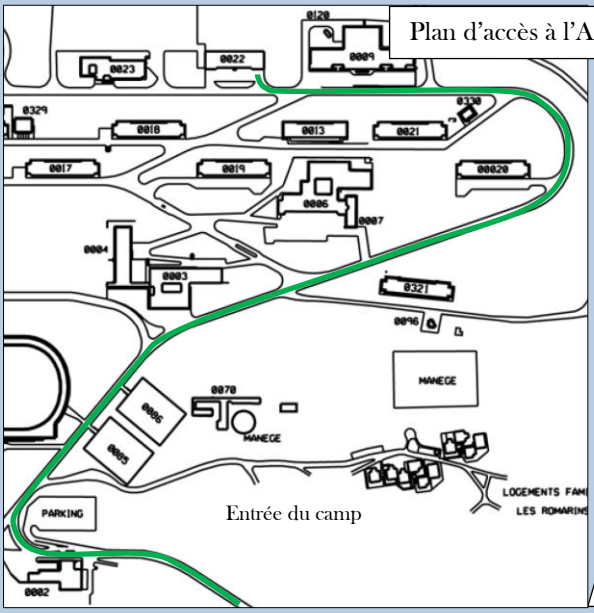

Entrée du camp

L'antenne d'action sociale :

Le service social est ouvert du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 12h.

Les assistantes sociales ne reçoivent pas le public le lundi.

Cours de Français :

Les cours de Français Langue Etrangère ont lieu dans le bâtiment du BEH sur le camp de Carpiagne **les mardis et jeudis de 14h à 16h**, hors vacances scolaires, à partir du jeudi 7 septembre.

La prestation d'aide à l'accueil périscolaire pour les enfants (PAAPE) :
Votre enfant scolarisé est accueilli avant et/ou après la classe, dans une structure collective municipale intercommunale ou dans une école privée sous contrat avec l'éducation nationale (études surveillées, accompagnement à la scolarité, activités culturelles ou sportives et de loisirs, garderie).
Les activités sportives, culturelles ou de loisirs pratiqués hors du temps périscolaire sont exclues du champ d'aide.

Les conditions d'attribution :
- Votre enfant est accueilli sur le temps périscolaire, hors du domicile familial.
- Votre enfant porteur d'un handicap pratique des activités encadrées par une tierce personne déclarée, sur le temps périscolaire.
- Le total des dépenses engagées pour l'accueil périscolaire de votre enfant au titre de l'année scolaire est supérieur ou égal à 100 euros.
- Le quotient familial de votre foyer est inférieur ou égal à 15 000 euros (aucune condition de ressource n'est exigée pour l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap).

La constitution de votre dossier
Vous pouvez vous procurer les documents nécessaires à la constitution de votre dossier (un pour chaque enfant) en vous adressant à l'Antenne d'Action Sociale de Carpiagne ou en les téléchargeant, via les sites intradef et internet.
Vous déposerez votre dossier auprès du secrétariat du service social à l'issue de l'année scolaire **avant le 1er novembre de l'année scolaire suivant celle durant laquelle les dépenses ont été engagées.**

Le montant de l'aide
Vous pouvez bénéficier d'une aide d'un montant correspondant à 50 % du total des frais d'accueil dans la limite d'un plafond de 300 euros par année scolaire et par enfant.
En cas de famille monoparentale, le montant s'élève à 75 % des frais engagés dans la limite d'un plafond de 400 euros.

Journée des familles

Venez partager un repas et une après-midi conviviale avec toute la famille, le **samedi 9 septembre de 11h à 17h** au château de la Gélade.

Au programme :

- Baptêmes de plongée
- Balades en poney
- Course en sac
- Atelier Sumo
- Pêche aux canards
- Château gonflable

Tenue civile	Pour toute la famille (effectif demandé pour le repas)

Cocktail de rentrée du Royal étranger

Le **vendredi 15 septembre à 20h** dans les jardins de la Commanderie.

Tenue T21 (militaires) Tenue de ville (civils)	Sur invitation

Carnet de famille : les naissances

Le capitaine & madame **Laigle** sont heureux de vous annoncer la naissance de **Pierre-Eloi**.

Le maréchal des logis chef et madame **Zavalnyouk** sont heureux de vous annoncer la naissance de **Christine**.

Le capitaine & madame **Neron-Bancel** sont heureux de vous annoncer la naissance de **Bosco**.
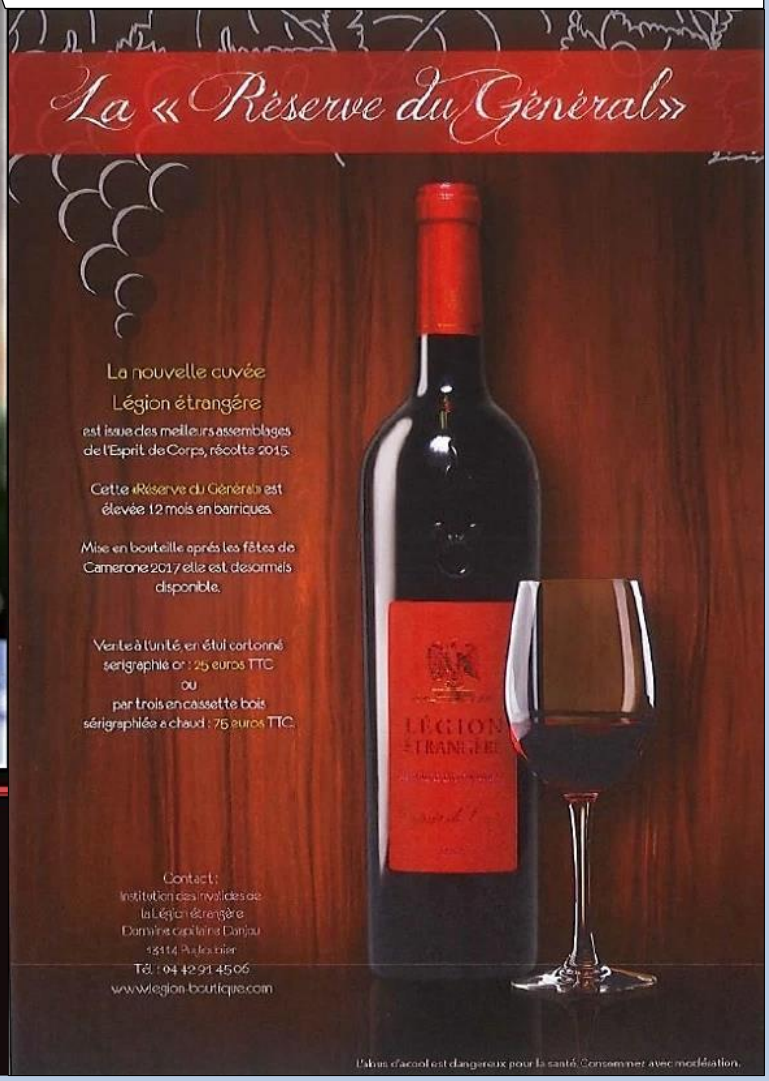
Réclame